



« Les liciers Angevins » :
un même atelier pour
quatre créateurs textiles

Philippe Nédélec

Martine Plait sur son métier © Arnette Maugin / Conservation départementale du patrimoine.

« Les liciers Angevins » : un même atelier pour quatre créateurs textiles

Ville de référence de la tapisserie, Angers possède une structure unique en son genre. Dans des locaux jouxtant le musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine, quatre licières travaillent ensemble dans un grand atelier loué à la Mairie. Deux d'entre-elles, Marie-Jo Cheret et Michèle le Ru, nous racontent l'aventure qu'elles vivent ensemble depuis près de 40 ans : celle du dernier atelier privé de licières fonctionnant à Angers.

Présentez-nous l'histoire de votre atelier.

Cet atelier « Les liciers Angevins » a été créé en 1981. Étudiantes à l'école régionale des beaux-arts d'Angers, nous avons eu un professeur venu des Gobelins, Pierre Cartron et un autre, artiste polonais, licier de formation, Edward Baran. Après deux ans aux beaux-arts, à la fin de la formation, nous formions un petit groupe de filles qui avaient l'envie de continuer avec une optique professionnelle. Une dizaine d'entre nous a créé une association et rencontré l'adjoint à la culture de la Ville d'Angers qui nous a proposé un local de plus de 100 m² rue de la Censerie dans la Doutre, au bord de la Maine.

Nous avons toutes la volonté de devenir licières professionnelles. À l'époque, il existait un atelier qui s'appelait « l'Atelier de tapisserie d'Angers », aussi nous avons baptisé le nôtre « Les liciers Angevins ». C'était important de se regrouper pour travailler côte-à-côte et de voir ce que les autres faisaient. C'était encourageant et rassurant pour chacune car, en sortant de l'école des beaux-arts, on avait acquis une technique mais pas la maîtrise parfaite. Travailler en groupe nous a permis de nous libérer de la technique pour aller vers une démarche plus innovante, plus créatrice.



Détail "Au fil du temps n°2" de Marie-Jo Chéret.

© Armelle Maugin / Conservation départementale du patrimoine.

L'histoire des « liciers Angevins » a donc commencé rue de la Censerie ?

Oui, c'était plus grand qu'ici, plus vétuste aussi... mais on pouvait y faire plein de choses. Notre objectif a d'abord été de travailler mais ensuite de montrer nos œuvres et de nous faire connaître. Nous avons fait des expositions collectives, avec parfois des thèmes généraux, parfois des thèmes libres. La première exposition a eu lieu dans l'atelier même, une sorte de « portes ouvertes » où bien de nos partenaires sont venus, les représentants de la mairie, le directeur de l'école des beaux-arts... Ensuite, nous avons beaucoup participé à des expositions individuelles, collectives ou avec d'autres artistes n'appartenant pas à notre groupe ou pratiquant d'autres formes artistiques.

Vous restez dix ans à travailler dans ce lieu ?

En 1991, la Ville a souhaité rassembler différents ateliers existant à Angers pour rapprocher en un lieu des personnes souhaitant pratiquer des arts textiles. Des locaux assez grands tout à côté du musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine ont été libérés par une troupe de théâtre avant d'être réaménagés pour nous.

Nous versons à la mairie un loyer symbolique par rapport à l'espace dont nous disposons. En revanche,



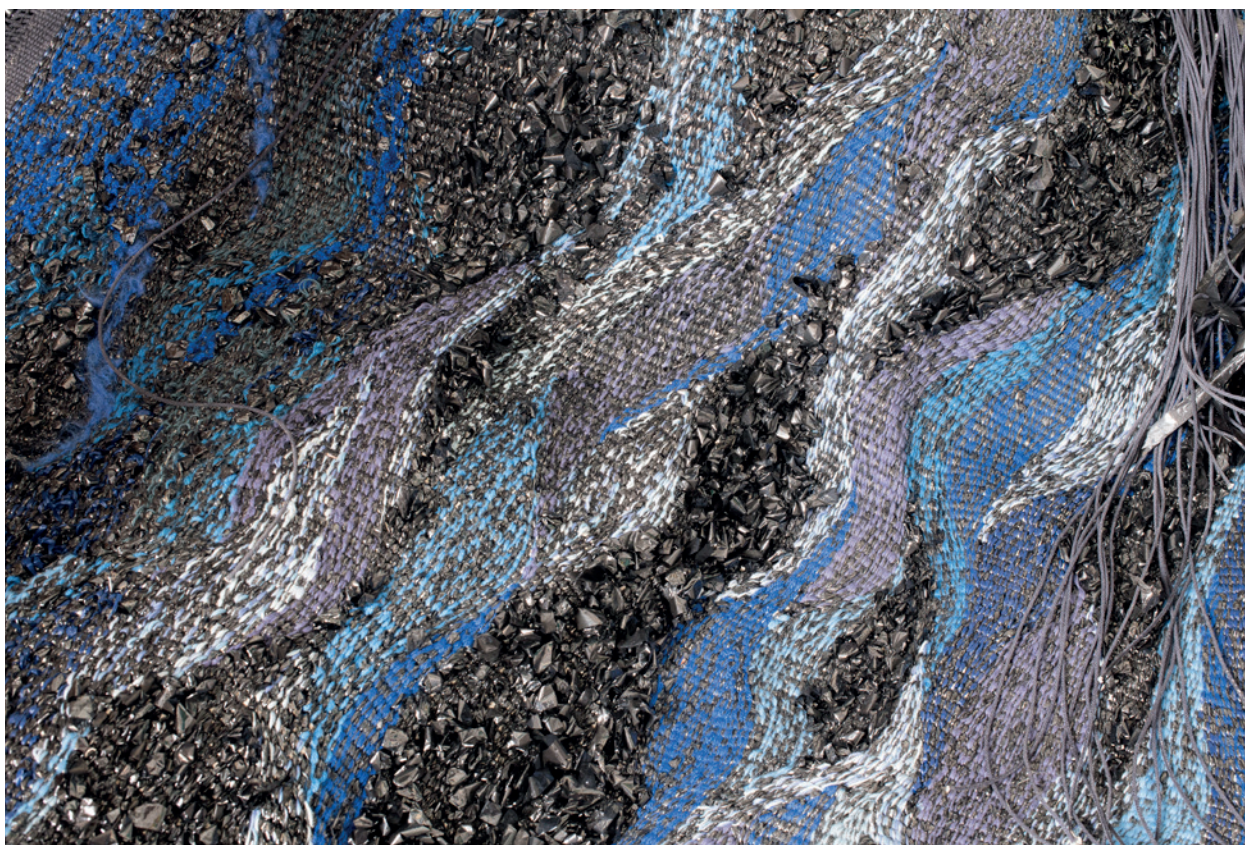
Michèle Le Ru devant sa tapisserie "Évasion".

© Armelle Maugin / Conservation départementale du patrimoine.



Hélène Delachenal-Vilain.

© Armelle Maugin / Conservation départementale du patrimoine.



Détail de " Reflets vidéo " d'Hélène Delachenal-Vilain.
 © Armelle Maugin / Conservation départementale du patrimoine.

nous avons un engagement d'être un atelier ouvert. En effet, nous accueillons des personnes intéressées, nous travaillons avec le musée Jean-Lurçat et de la Tapisserie contemporaine, avec l'office du tourisme, nous recevons des groupes, des scolaires, nous participons aux Journées européennes du patrimoine... À un moment, tous les bâtiments municipaux qui sont derrière le musée Jean-Lurçat étaient occupés par des liciers. C'était le cas notamment, de certains liciers qui, auparavant seuls chez eux, ont pu se regrouper. C'est à ce moment-là aussi que le Centre régional d'art textile (CRAT) est créé. C'était une association qui faisait le lien entre tous les professionnels, organisait des expositions et connaissait un rayonnement certain.

Cette dynamique autour de la tapisserie n'a pas duré, ni à Angers, ni en France ?

Quelques années avant l'an 2000, il a fallu restructurer les lieux car la mairie voulait en faire un pôle culturel multidisciplinaire. Certains ateliers sont partis. C'est à cette période que le CRAT est dissous et que la Ville récupère ses locaux pour renouveler les propositions artistiques. Nous avons bénéficié de la période « Jean Monnier » où la tapisserie était extrêmement soutenue. Nous sommes donc le dernier atelier collectif fonctionnant sur Angers. Nous avons pu rester car le groupe était soudé et avait un bilan positif. L'ac-



Détail " Au fil du temps n°1 " de Marie-Jo Chéret.
 © Armelle Maugin / Conservation départementale du patrimoine.

tuelle municipalité s'intéresse à notre démarche et apprécie qu'un atelier de licières se maintienne à côté – et en complémentarité – du musée Jean-Lurçat. Aujourd'hui, nous sommes à notre connaissance le dernier atelier privé fonctionnant en France à regrouper plusieurs licières.

Après ces années vécues dans un contexte compliqué, quelle est votre situation aujourd'hui ?

Nous ne sommes plus que quatre. Nous avançons chacune dans notre démarche : on crée, on tisse, on expose... Tant que l'on peut continuer, on se soutient... mais le renouvellement ne se fait pas. Le jour où une ou deux d'entre nous arrêtera, c'est l'atelier qui fermera... il ne sera pas possible de fonctionner à deux. Ce serait dommage d'abandonner : on a toujours de l'énergie, on a toujours des idées, on a envie de se montrer, de mener des projets personnels même ceux qui peuvent demander deux ans de travail avant d'aboutir.

Quel esprit règne dans votre groupe ?

Nous sommes très différentes mais ce qui nous unit, c'est la technique. On a une expérience derrière nous, on se connaît depuis longtemps, on observe le travail des autres, on peut avoir un regard critique qui n'est jamais mauvais, on peut se donner des idées...



"Vie secrète" de Marie-Jo Cheret.

© Armelle Maugin / Conservation départementale du patrimoine.



© Armelle Maugin / Conservation départementale du patrimoine.



"Le Store" d'Hélène Delachenal-Vilain.
 © Armelle Maugin / Conservation départementale du patrimoine.

Pourtant, et même si l'on n'utilise pas les mêmes matières, cela ne nous empêche pas de travailler ensemble sur certains gros projets, comme récemment une commande faite pour un peintre dans un délai court ou une autre émanant de l'office de tourisme.

Chacune poursuit sa démarche personnelle et puis, à Angers, on est dépositaire de tout un patrimoine textile (Apocalypse, Lurçat, musée de la tapisserie contemporaine) qui nous entoure, et la tradition de la tapisserie est bien vivante dans la ville. Angers, est d'ailleurs la dernière ville où l'on enseigne la tapisserie à l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers.

Comment se porte le marché de la tapisserie ?

On a bénéficié pendant la période 1990 du renouveau de la tapisserie avec des grands événements comme la biennale de Lausanne... le creux que l'on traverse depuis en France n'est pas identique dans certains pays anglo-saxons, ni dans les pays de l'Est où ils ap-

précient beaucoup la tapisserie. Individuellement, nous avons pu exposer pour des concours à des triennales en Belgique, en Suisse ou en Hongrie mais aussi dans les villes jumelées avec Angers (Pise, Osnabrück, Wigan...).

Il y a 20 ans, nous avions des commandes de collectivités publiques ou d'entreprises pour des œuvres de grands formats. Il n'était alors pas rare de tisser des œuvres allant jusqu'à cinq mètres carrés. Aujourd'hui, on ne tisse plus de tels formats car c'est invendable. Les institutions n'en veulent plus et le coût est bien trop élevé pour des particuliers. Même en préparant des expos, on ne peut prendre de risques qu'avec des formats plus petits. Pour tisser 1 m², c'est plus d'un mois de travail et l'on n'est jamais sûr de trouver un acheteur. On a un rapport au temps d'exécution qui est plus compliqué que pour d'autres pratiques artistiques et, si c'était notre seule source de revenus, on ne pourrait pas en vivre. En textile, peu de personnes peuvent vivre de leur art, sauf quelques grands artistes. On le sait dès que l'on débute la formation, c'est une discipline qu'on a envie de pratiquer mais qui ne peut jamais rapporter beaucoup d'argent.

Quels matériaux utilisez-vous ?

Tout. Tout ce qui peut se tisser. Tout ce qui est un peu souple peut-être travaillé. Le plus classique, c'est la laine, le lin, le coton, des matières très agréables à tisser.

Marie-Jo Cheret utilise de nombreux matériaux de récupération comme des sacs plastiques trouvés en grandes surfaces, des fils téléphoniques, des tissus de récupération ou des papiers de bonbons ... Ce qui compte, c'est que tout cela prenne un sens. Elle a par exemple tissé avec des papiers votifs rapportés du Vietnam. Plus récemment, elle a demandé à des amis de lui donner de vieilles vestes déjà portées puis, après les avoir découpées en lamelles, elle les a retissées en forme de kimono. Avec un peintre et un graveur, elle a prolongé ce travail par un triptyque pour chacune de ces vestes. Elle puise aussi l'inspiration dans des voyages et des rencontres qui méritent d'être développés.

Michèle le Ru tisse depuis longtemps avec des végétaux car c'est un thème récurrent dans sa démarche inspirée par les jardins (chanvre, jute, noisetier, glycine...). Plus récemment et dans le même esprit, elle a aussi réussi à tisser des algues. Toutes les matières qu'elle juge intéressantes sont possibles : elle a même intégré des morceaux d'ardoises dans certains de ses tissages.

Sur quels matériels travaillez-vous ?

Nous possédons des métiers à tisser de basse lice très classiques faits par un artisan d'Aubusson, Monsieur Chevalier, qui fabrique les métiers à tisser pour la manufacture d'Aubusson. C'est un modèle ancien : tous les métiers de basse lice sont comme ça. Nous faisons aussi un peu de haute lice. Il nous arrive aussi de faire des textiles en relief. En tissant de façon classique sur le métier de basse lice, on peut ensuite le déformer afin de lui donner un mouvement ou un volume. À partir d'un travail réalisé à plat, on peut le reprendre pour lui donner une forme et le mettre en structure.

Parlez-nous de l'évolution de votre démarche artistique depuis le début de votre carrière ?

C'est un moyen d'expression pour nous. Dans la création, on ne fait jamais les choses par hasard, il y a toujours beaucoup de nous dans ce que l'on fait. Au début, quand on commençait à exposer, on ne se sentait pas

très bien, on était très mal à l'aise parce que l'on se disait « on se montre ». En fait, il n'y a pas de hasard dans la création, il y a toujours un cheminement. Ce que l'on a fait à une époque correspond à ce que l'on était à cette période-là, les rencontres qu'on a pu faire, il y a tout un état d'esprit et après on se fait violence, on le montre, on le partage, on échange avec les gens qui réagissent à notre travail. Les premières années, on était un peu tétanisées lorsqu'il fallait exposer.

Marie-José Cheret fait tout au long de sa carrière un travail sur la mémoire : mémoire de matière, mémoire des êtres, mémoire de leur histoire. Elle a beaucoup travaillé sur un cimetière roumain et sur la mémoire des gens du village de Sapunta qui y sont enterrés. Au Vietnam, elle s'est inspirée des autels des ancêtres et de leurs papiers votifs. Le travail sur les fils téléphoniques des années 30, s'inscrit aussi dans la mémoire des matériaux.

Michèle le Ru tisse sur le thème du jardin depuis longtemps avec des lignes très géométriques, reposant sur une symétrie quasi systématique... Au début, elle travaillait sur des cartons dessinés par son mari qui était professeur d'arts plastiques puis elle a continué seule. Elle crée aussi des petits formats, des mini-textiles... elle fait notamment des petits paysages pour des concours ou des expositions.

Hélène Delachenal, c'est la couleur ou plutôt une couleur. Depuis 20 ans, elle évolue dans le bleu et travaille beaucoup sur les ouvertures, sur les fenêtres, sur les portes... comme un besoin de s'échapper qui transpire dans son travail. Elle a intégré des clés ou des serrures à certaines pièces. Elle réalise aussi tout un travail sur la musique en rajoutant à ses tissages des cordes de violon ou de violoncelle, des archets.

Martine Plait est coloriste. Très forte pour les mélanges de couleur, elle tisse beaucoup le lin, la laine et le coton. D'une technique classique, c'est un travail subtil, délicat. Rompant avec les textiles plats, elle intègre depuis quelques années des genres moins classiques avec l'ajout de ficelles, de bouclettes...

Durant quelques années encore, « les liciers Angevins » occuperont, à deux pas du musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, cet atelier hors du temps. Un lieu lumineux et heureux où le calme et la motivation sont des moteurs de création.

Philippe Nédélec

Conservation départementale du patrimoine

Pour en savoir plus :

<https://liciersangevins.jimdo.com>

Suivez-nous!



maine_et_loire



Departement49

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

CS 94104 - 49 941 ANGERS CEDEX 9